

République Française  
 Département : HAUTES-PYRENEES  
 Arrondissement : Tarbes  
**SERON - Commune**

Séance du mardi 23 juin 2026

Délibération N° DE\_020\_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	8	8
Date de la convocation : 15/06/2026		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-trois juin deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Jean-François SEBAT.

Présents : Jean-François SEBAT, David LESCLOUPE, Pascal GOUATARBES, Béatrice CAZABONNE, Fabienne LAFONT, Eric LAUCAIGNE, Cédric PRAT, Laetitia MICHEL

Représentés :

Absents et Excusés : Corinne DUHART, Hervé PUCHEU, Fanny MIEGEBIELLE

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Béatrice CAZABONNE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : désignation d'un correspondant défense**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rôle de relais local des questions de défense, de mémoire et de citoyenneté du correspondant défense,

Vu le renouvellement des instances municipales, nécessitant la désignation de nouveaux représentants ,

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner, comme délégué de la commune :

- correspondant défense : Pascal GOUATARBES

Le Conseil adopte à l'unanimité cette délibération

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

DE\_020\_2026

Envoyé en préfecture le 25/06/2026

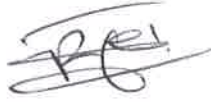
Reçu en préfecture le 25/06/2026

Publié le

ID : 065-216504225-20260623-DE\_020\_2026-DE

SLOW

Jean-François SEBAT  
Président de séance



Béatrice CAZABONNE  
Secrétaire de séance